

**Compte rendu**  
**Réunion de la Commission Départementale**  
**de la Chasse et de la Faune Sauvage**  
**Le 21 février à Saint Etienne – 9 heures 30**

Réunion présidé par M. ESTINGOY de la DDT de la Loire.

En préambule M. ESTINGOY a précisé la façon dont il souhaitait que la réunion se déroule et qu'il ne souhaitait pas qu'il y ait de vote.

**1<sup>ère</sup> phase : présentation du dossier par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire, introduction de M. AUBRET, puis PowerPoint présenté par M. Franck VITAL, durée 30 à 40 minutes.**

**2<sup>ème</sup> phase : réponses techniques par les membres de la Commission sur le PowerPoint et l'étude réalisée par l'ONCFS en 2009.**

Au début de cette phase : incident avec les forestiers. Dominique CHEZE est membre titulaire et moi-même suppléant dans cette commission de 25 membres. J'avais pris la précaution d'appeler la DDT pour savoir si en qualité de suppléant, je pourrai prendre la parole, sachant qu'en cas de vote ce serait le titulaire qui s'exprimerait. Réponse affirmative de la DDT.

J'ai donc demandé la parole pour cette deuxième phase. Monsieur ESTINGOY me l'a refusée en prétextant que j'étais suppléant. Heureusement, j'avais préparé par écrit quatre pages de notes que Dominique CHEZE a repris...

Dans cette phase nous sommes donc intervenus sur le volet technique : écorçage, abrutissement, consommation de ligneux, impact sur la sapinière irrégulière, frottis, consommation d'aliments fortement celluloseux etc...

Sont ensuite intervenus le Président VIAL, Président de la Chambre d'Agriculture de la Loire, un représentant des agriculteurs, un représentant de la LPO et un représentant de la FRAPNA. Il est à noter que les services de l'Etat (ONF - DDT) n'étaient pas autorisés à intervenir.

**3<sup>ème</sup> phase : prises de position sur le dossier de réintroduction du cerf dans la Loire.**

- ◆ Il est à noter que pour les phases 1, 2, 3, 4 le DDT ne donnait la possibilité d'intervenir qu'à une seule personne par groupe (chasseurs, forestiers, agriculteurs, environnementaliste).
- ◆ Dominique CHEZE est donc intervenu au nom des forestiers (nous avons parlé au nom du Syndicat de la Loire, mais aussi au nom de France, Forêt Rhône-Alpes qui regroupe CRPF - ONF - Communes forestières - COFORET) « en lisant » les notes que j'avais préparées par écrit, heureusement.



Sont intervenus ensuite le Président VIAL, un représentant des Agriculteurs et les deux environnementalistes (LPO et FRAPNA).

Le Directeur interdépartemental de l'ONF (patron de Madame GOUT) a obtenu de dire quelques remarques...

Résultats : le représentant des chasseurs (Monsieur AUBRET) : POUR. Le représentant des forestiers CONTRE, celui des agriculteurs CONTRE. Les environnementalistes : POUR à condition que tous les partenaires soient d'accord...

#### **4<sup>ème</sup> phase : conclusions de la réunion de la Commission Départementale par Monsieur ESTINGOY :**

- ◆ A fait part de toutes les motions - résolutions - courriers etc... qui se sont exprimés CONTRE y compris les trois préfectures, Puy de Dôme, Ardèche, et Haute Loire.
- ◆ Problème sanitaire évoqué : la tuberculose ;réponse des services vétérinaires : le cerf, à priori, ne véhicule pas cette maladie.
- ◆ La Fédération des chasseurs de la Loire peut déposer un dossier de réintroduction du cerf mentionnant les lieux de réintroduction, les quantités etc... Le dossier sera instruit par les services de la DDT pour le compte de la Préfecture.
- ◆ Compte rendu de la réunion de la Commission sera fait par la DDT à la Préfète.
- ◆ Courant mars 2012 réunion de « débriefing » avec les chasseurs.
- ◆ Possibilité de demander un rendez-vous à la Préfète pour compléter le dossier.
- ◆ Décision finale avant l'été : signature ou non d'un arrêté préfectoral.

**Conclusion :**Je reste assez optimiste sur la décision finale et sur la suite des événements. Cependant, nous devons rester vigilants dans les tous prochains mois.

Avec le Président VIAL, nous avons prévu de rencontrer à nouveau Madame la Préfète.

**Jacques GRENOT**